

SPITZ & POULLE

16 AVENUE DE FRIEDLAND – 75008 PARIS

RIX 2013 DU MEILLEUR ÉTUDIANT JURISTE EN DROIT DES SERVICES FINANCIERS (*REGULATORY*)



Présentation du Prix

Le cabinet SPITZ & POULLE est le premier acteur indépendant français dont l'activité, tant en conseil qu'en contentieux, est consacrée exclusivement à la pratique du droit des services financiers.

Le Prix décerné par le cabinet SPITZ & POULLE vise à rassembler les étudiants et les praticiens du droit autour d'une épreuve écrite et d'un entretien oral afin de permettre aux meilleurs étudiants de s'exprimer autour d'un sujet juridique lié aux services financiers.

Profil des candidats

Les étudiants qui souhaitent participer au Prix doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- être étudiants dans un Master 2 ;
- être étudiants d'un Institut d'Études Politiques ou d'une école de commerce ;
- suivre une formation équivalente à l'étranger ; ou
- être titulaires du diplôme de l'une de ces formations depuis moins d'un an et être encore étudiant.

Calendrier des épreuves

Les candidats doivent envoyer un CV et une lettre de motivation au cabinet avant le 15 mars 2013. Les candidats qui auront été retenus recevront le sujet de l'épreuve écrite le 18 mars 2013 et devront envoyer leurs travaux au cabinet avant le 15 avril 2013. L'épreuve orale et la remise des prix auront lieu au cours du mois de mai 2013.

Jury

Le jury est composé d'un universitaire, de deux juristes de banques et de deux avocats.

Prix

La dotation du Prix s'élève à **2.000** euros. Le lauréat se verra proposer un stage rémunéré au sein du cabinet SPITZ & POULLE.

Contact

Courriel : prix@spitz-poulle.com

Téléphone : +33 1 83 64 76 20

Pour plus d'informations : www.spitz-poulle.com

Informations légales :

SPITZ & POULLE est constitué sous la forme d'une Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle. Le cabinet est situé au 16 avenue de Friedland, 75008 Paris.